

XV^{es} Rencontres du RIUESS

RIUESS

Reims - 27 au 29 mai 2015

organisées par

Laboratoire d'économie et gestion
Regards EA6292

Soutenu par la Chaire d'Economie Sociale
NEOMA/URCA



CHAIRE
ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La créativité de l'Économie sociale et solidaire est-elle soluble dans l'entrepreneuriat ?

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est à la fois porteuse d'un projet social d'émancipation, d'une fonction tribunitienne d'identification et de légitimation des besoins sociaux, et d'une responsabilité de construction de projets destinés à satisfaire la demande sociale à travers la création d'activités nouvelles.

Cette responsabilité de créations d'activités nouvelles n'est pas seulement revendiquée par les militants de l'Économie Sociale et Solidaire. Elle leur est aussi d'un certain point de vue imposée par le politique. Les éloges de ce dernier à l'Économie Sociale et Solidaire doivent être mesurés à hauteur de l'attente angoissée que ce politique exprime : celle d'un soutien venant de la « société civile », dans sa propre difficulté à répondre à la « Grande Dépression » commencée dans le dernier quart du XX^e siècle. D'où les incitations, voire les injonctions à travailler dans et avec l'Économie « classique ». Mais aussi la nécessité pour l'ESS d'oser s'impliquer dans tous les secteurs, y compris dans les secteurs industriels et d'innovation technologique.

Il en découle une exigence d'explicitier les formes et les fondements de sa créativité : initiatives citoyennes, projets collectifs répondant des attentes sociales, sources de la créativité dans l'intelligence collective. D'aucuns pensent la situer dans un « entrepreneuriat social » qui dépasserait les frontières juridiques des statuts de l'ESS. L'« entrepreneuriat social » peut être caractérisé par référence aux critères retenus par le Mouvement des entrepreneurs sociaux français et le réseau EMES (réseau de recherche européen sur les

entreprises sociales en Europe). Mais les propriétés retenues font-elles de l'entrepreneuriat social un modèle spécifique à l'ESS ? Ou au contraire ouvrent-elles la voie à une banalisation accrue de cette "autre" économie ou économie alternative, que nous souhaitons construire ? Renforcent-elles l'influence ou l'attraction des modèles économiques de l'entreprise marchande et/ou capitaliste ?

Par ailleurs, n'y-a-t-il qu'une conception et une figure envisageable de l'entreprise sociale ? Il semblerait que non : par exemple les matrices européennes s'écartent significativement des principes et pratiques nord-américaines. On peut donc relever une diversité de formes d'entreprise sociale, ne serait-ce qu'en distinguant les formes coopératives des formes associatives ... De plus, quelle(s) influence(s) ou répercussion(s) ont aujourd'hui les approches stratégiques issues de la philanthropie, de la *venture philanthropy* ou du *social business* sur les évolutions de l'ESS et plus particulièrement sur le projet politique, les modes de gouvernance et les dispositifs-outils de gestion des organisations instituées ?

Enfin, il convient de ne pas assimiler les catégories d'entreprises sociales, d'entrepreneuriat social ou encore d'entrepreneur social. Que peuvent recouvrir ces termes en sciences de gestion ou en sciences juridiques ? Se prêtent-ils à une démarche de déconstruction conceptuelle ou d'exploration empirique ? La sociologie économique ou les *Critical Management Studies*, permettent-elles de clarifier-préciser leur signification théorique et leur portée analytique ?

Sans vouloir être limitatif, nous souhaitons donc mettre en débat cinq questions et deux chantiers, ces questions se déploient :

AXE 1 : De la créativité à la création : quelle(s) mobilisation(s) de ressources hybrides ? De quels types de ressources s'agit-il ?

La littérature renvoie souvent la création d'activités nouvelles en ESS à un secteur « social » ou reporte sur des communautés laissées à elles-mêmes la charge de l'innovation sociale, alors que celle-ci nécessite souvent une hybridation des ressources relevant du marché, de la redistribution et de la réciprocité. Sur quelles expériences issues de l'histoire, de la géographie ou de l'économie et du management de l'ESS peut-on s'appuyer pour poser les questions suivantes : Y a-t-il place pour une création d'activités par l'ESS et surtout pour une pérennité de celles-ci, une fois qu'elles ont porté, comme souvent, le risque d'exploration, dans d'autres « secteurs » centraux de l'économie, tels que l'agriculture, l'industrie, les services aux entreprises ou les nouvelles technologies –sans être exhaustif ? Quelles ressources sont mobilisées en cas de création ? Peuvent-elles être seulement « *community based* » ? Quelles articulations entre activités privées à but lucratif, ressources institutionnelles publiques et ESS peut-on observer ou imaginer ?

AXE 2 : « Entreprendre autrement » ? Action collective et projet solidaire versus entrepreneur social ?

Ramener l'action collective à la création d'activités créatrices d'emplois et soutenables économiquement conduit parfois à mettre l'accent sur l'efficacité « économique » et sur le leadership d'un créateur considéré comme l'entrepreneur. L'accent est mis sur l'innovation,

c'est-à-dire, *in fine* sur un concept qui rabat la problématique de création sur l'économique (et donc sur la rupture schumpetérienne introduite par cet entrepreneur dans des milieux donnés). Sans nier le rôle de l'engagement individuel, qui est au fondement de l'ESS, doit-on pour autant construire des figures charismatiques de leaders pour consolider les gouvernements d'entreprises et l'émergence de projets en ESS ? Quels sont les risques de l'isomorphisme institutionnel avec l'entrepreneuriat classique ? Quelle est la place du collectif, des solidarités et du projet de société dans l'entrepreneuriat lorsqu'il est collectif ? Quelle est la place de l'initiative locale, des ressources et des acteurs locaux dans la problématique d'innovation ?

AXE 3 : Quels outils de gestion et quels outils juridiques pour l'Économie Sociale et Solidaire ?

La crise de 2008 a posé à la fois le problème des critères de gestion dans les organisations marchandes traditionnelles, et celui des effets de retour des cadres juridiques produits par la grande vague de libéralisation. *A fortiori* en ESS, le pilotage de la création d'activité nouvelle peut-il se faire avec les mêmes outils de gestion et les mêmes règles juridiques que celles et ceux qui président à la concurrence ? Cet atelier souhaite accueillir les communications se concentrant sur les outils et processus. Il souhaite développer explicitement les deux aspects : (1) Les outils de gestion « embarqués » dans les structures de l'économie sociale sont-ils compatibles avec les principes de celle-ci ? Quels nouveaux outils de contrôle de gestion, de financement, d'évaluation peut-on et doit-on construire ? (2) Il est également nécessaire de faire une place particulière aux problématiques juridiques. L'ESS explore de nouvelles façons d'organiser les relations au travail et de nouvelles façons « de faire communauté », notamment pour réussir à réduire l'empreinte écologique des activités en les relocalisant. Elle se heurte alors à toute une série d'endroits au droit de la concurrence. D'où la nécessité de maîtriser, mais aussi de mobiliser l'outil juridique et de peser sur la formation du Droit, à toute une série d'endroits : dans ses nouvelles formes du type Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) ou coopératives d'activité, par exemple, dans la relation avec les pouvoirs publics et les règles organisant la concurrence et/ou l'inscription de clauses sociales dans leurs appels d'offres.

AXE 4 : Concentration et financiarisation dans l'ESS ?

Un processus contemporain de concentration économique a pu être observé, par exemple, dans la constitution (plutôt malheureuse) de grandes enseignes de l'ESS dans les services à la personne. N'est-il pas l'affirmation d'une transformation structurelle de l'ESS ? On assiste aussi à l'émergence et à la croissance de groupes d'entreprises, d'alliances coopératives, de pôles et de réseaux territoriaux. Comment interpréter ce phénomène qui induit un brouillage des frontières statutaires entre logiques associatives et logiques de sociétés d'entreprise ? Doit-on mettre l'accent sur l'instauration de rapports coopératifs, ou opposer à ceux-ci la recherche rationnelle d'effets de taille, d'économies d'échelle et d'envergure, de gains de productivité, de mutualisation de moyens ? Il sera intéressant de chercher à décrire la consistance des trajectoires de concentration, mais aussi de mettre en lumière leurs variables explicatives et les conséquences dans leurs dimensions économiques, sociales et politiques.

De la même façon, l'ESS a cherché ces dix dernières années à renforcer les outils financiers à sa disposition (par ex. à travers France Active). On dispose finalement de peu de travaux sur l'implication des banques coopératives et des coopératives financières dans le développement de l'ESS. Le financement à la création d'activité en direct ou par l'intermédiaire de dispositifs comme les Plateformes d'initiative locale (PFIL adhérentes à France Initiative) et autres microcrédits (ADIE, Planete Adam, ...) est lui aussi probablement trop peu étudié. Peut-être faut-il enfin s'interroger sur les rapports entre coopératives bancaires ou financières de l'ESS et entreprises sociales, en particulier celles à statut associatif ; s'agit-il de rapports spécifiques ou banalisés ?

AXE 5 : Marchandiser la protection sociale ou satisfaire les besoins par l'action collective ?

Un des enjeux réside dans l'émergence de nouveaux besoins que le politique avait interprétés comme un gisement pour ses politiques d'emplois (précaires et fractionnés) face à la crise de ses finances. Certains acteurs économiques considèrent aussi ces besoins comme un relais de croissance dans une *silver economy* qui entretient le mythe de la possibilité d'une ruée vers le métal précieux par l'exploitation des transitions démographiques... Les mutuelles et associations se trouvent alors sous la pression, dans un contexte marqué par la libéralisation des services au niveau européen, des logiques de marchandisation, face auxquelles elles ont du mal à trouver des réponses adaptées. Par ses efforts même pour pérenniser ses activités, l'ESS va-elle contribuer à renforcer les dynamiques marchandes et de précarisation du salariat ? Ou va-t-elle réussir à inscrire son projet dans une protection sociale renouvelée et un art du mieux vivre ensemble ?

Va-t-elle être pionnière dans la satisfaction des besoins comme elle l'a été pour les organisations du champ sanitaire et social de l'après-guerre ? Alors que la figure individualiste du soin s'efface au profit de renforcement des coordinations sous forme de réseaux de la santé ou du care, ces réseaux sont-ils condamnés à être pilotés par un interventionnisme public dont le moteur est la rationalisation budgétaire, ou par les acteurs économiques des nouveaux outils techniques tels que la télémédecine ?

Deux chantiers, du local au global

Chantier n°1 - Le local / Les territoires de l'ESS : La création d'activités nouvelles et la demande (de la part des pouvoirs publics) se déclinent au sein de territoires. Cela a conduit à l'émergence d'une réflexion spécifique sur le collectif produit par le territoire. De ce point de vue, le colloque propose de porter un regard particulier sur le bilan des premières expériences des PTCE, et sur l'engagement de beaucoup de chercheurs dans ces expériences. On peut aussi illustrer les tentatives de réponse à la crise de l'emploi que sont d'une part :

- la problématique de la *réindustrialisation écologique* dans laquelle l'ESS cherche à trouver sa place ;
- la construction de réseaux et de coopérations inter-organisationnelles entre acteurs publics, privés, et associatifs pour faire émerger des activités productives ;
- L'expérimentation de nouvelles formes de mobilisation du ou sur le territoire : par exemple quel point de vue avoir sur la formation de groupements d'employeurs ou la proposition de certains acteurs de créer des « CV de territoires » dépassant les seuls CV individuels.

Chantier n°2 - L'ESS ouverte au monde : Nous souhaitons, comme de tradition, accueillir nos collègues travaillant sur ce qu'on appellera « l'économie sociale des pays à revenu moyen important », notamment francophones, de Belgique et de de Suisse, ainsi que d'Amérique du Nord. Mais l'ESS peut-elle être considérée comme un Tiers secteur uniquement possible dans des pays du Nord, industrialisés, et où l'État, les Églises chrétiennes, et par contrecoup les mouvements laïcs ont joué un rôle central ? Suite aux contacts pris lors des XIV^{es} journées du RUIESS notamment avec des collègues chercheurs du Maghreb impliqués dans le développement de l'ESS, nous souhaitons également explorer les formes que peut prendre l'ESS dans d'autres configurations sociales et aider à faire l'inventaire des initiatives et des difficultés des mondes méditerranéens, africains et sud-américains dans ce domaine.

Un appel à communications interdisciplinaire

L'appel à communications RIUESS 2015 se propose donc de parcourir ces cinq thématiques et ces deux chantiers –sans écarter pour autant des soumissions originales, méritant d'alimenter le rendez-vous annuel du réseau. On appréciera les communications qui allient chercheurs et praticiens, lesquelles ont fait le succès régulier des journées du réseau RUIESS. On souhaite aussi appeler à communiquer **l'ensemble des collègues des différentes disciplines de Sciences Humaines et de Sciences Sociales :**

- Les collègues sociologues d'abord, qui entretiennent des rapports anciens et des contributions importantes à la réflexion sur l'économie sociale et solidaire, mais dont la variété des contributions théoriques et empiriques récentes peut éclairer d'un point de vue particulier nos différents aspects ;
- Les historiens qui pourraient nous aider à resituer les expériences contemporaines par rapport aux initiatives entrepreneuriales collectives de l'ESS dans d'autres périodes et d'autres contextes ;
- L'aménagement du territoire, pour poser les problématiques de créations territorialement situées ;
- Les différents champs de l'Économie et de la Gestion, sont attendus -avec l'attente d'une implication de chercheurs de ces disciplines, mais aussi de la Sociologie et des Sciences de la Communication dans une perspective de *Critical Management Studies*.
- On attend aussi sans vouloir être exhaustifs une ouverture vers la psychologie sociale et les Sciences de la Communication –notamment sur le champ de l'entrepreneuriat.
- Enfin les journées souhaitent faire le point sur la réflexion des juristes quant aux formes juridiques diverses d'entreprises (ex : CAE) ou d'associations, et aux limites que peuvent mettre à l'inventivité des acteurs, les différents niveaux de droit (communautaire ou national).

Comité scientifique :

Jérôme Blanc (Université Lumières Lyon 2),
Pierre Berlioz (Université de Reims, Champagne-Ardenne),
Mélissa Boudes (Chaire ESS NEOMA BS-URCA),
Marie Bouchard (UQAM -Université du Québec à Montréal),
Elisabetta Bucolo (Cnam de Paris),
Gilles Caire (Université de Poitiers),
Hervé Charmettant (Université de Grenoble - Pierre Mendès France),
Eve Chiappello (EHESS),
Josette Combes (Novetat, Institut de recherche et de développement en ESS- Midi-Pyrénées),
Eric Dacheux (Université de Clermont-Ferrand),
Annie Dussuet (Université de Nantes),
Hervé Defalvard (Université Paris-Est-Marne la Vallée),
Cyrille Ferraton (Université Paul-Valéry de Montpellier),
Jean-Marc Fontan (UQAM – Université du Québec à Montréal),
Laurent Gardin (Université de Valenciennes),
Patrick Gianfaldoni (Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse),
Pascal Glémain (Université de Rennes 2),
Emile-Michel Hernandez (Université de Reims, Champagne-Ardenne),
Florence Jany-Catrice (Université de Lille1),
David Hiez (Université du Luxembourg),
Thierry Kirat (CNRS),
Thomas Lamarche (Université Paris-Diderot),
Jean-Louis Laville (CNAM de Paris),
Christopher Lecat (Université de Reims, Champagne-Ardenne),
Laetitia Lethielleux (Université de Reims),
Vincent Lhuillier (Université de Lorraine),
Valery Michaux (Neoma BS),
Philippe Naszalyi (Université d'Evry),
Martino Nieddu (Université de Reims, Champagne-Ardenne),
Philippe Odou (Université de Reims, Champagne-Ardenne),
Carmen Parra (Université de Barcelone),
Francesca Petrella (Université d'Aix-Marseille),
Nadine Richez-Battesti (Université d'Aix-Marseille),
Josiane Stoessel-Ritz (Université de Haute-Alsace),
Delphine Vallade (Université Paul-Valéry de Montpellier),
Stéphane Vernac (Université de Picardie- Jules Vernes).

Comité local d'organisation :

Mélissa Boudes (doctorante, assistante de la chaire ESS Neoma BS-URCA), Elodie Brulé-Gapihan (sciences de gestion, URCA), Monique Combes-Joret (sciences de gestion, URCA), Jean-Paul Domin (économie, URCA), Florence Gallois (économie, URCA), Christopher Lecat (doctorant-Laboratoire REGARDS), Laetitia Lethielleux (sciences de gestion, responsable de la Chaire ESS NEOMA BS-URCA), Jean-Paul Méreaux (sciences de gestion, URCA) Martino Nieddu (directeur du laboratoire REGARDS), Michèle Severs (Présidente de la CRESCA).

Calendrier :

La date limite de réception des propositions de communication est fixée au 04 janvier 2015. Ces propositions, d'au maximum 1200 mots et précisant le sujet, la méthodologie et le cadre théorique, doivent être envoyées à l'adresse suivante : **riuess2015@univ-reims.fr**

Chaque proposition sera évaluée en double aveugle par le comité scientifique. Les propositions devront posséder deux éléments distincts :

- 1) une fiche d'identification précisant le nom du ou des auteurs, ses qualités, le titre de l'intervention et un acronyme de cinq lettres.
- 2) la proposition proprement dite, de 1200 mots maximum, identifiée par son seul acronyme.

Le Comité scientifique fera parvenir sa réponse, acceptation ou refus, aux auteurs avant le 15 février 2015.

Les textes définitifs devront parvenir avant le 4 mai 2015.

Contacts des co-responsables RIUESS 2015- REIMS :

- Laetitia LETHIELLEUX laetitia.lethielleux@univ-reims.fr
- Martino NIEDDU martino.nieddu@univ-reims.fr

Adresse postale :

Rencontres RIUESS 2015

Laboratoire REGARDS
Université de Reims Champagne-Ardenne
UFR des Sciences Economiques, Sociales et de Gestion
Bâtiment 13- Recherche
57, bis rue Pierre Taittinger
51096 Reims Cedex

Les informations pratiques relatives au colloque seront mises en ligne sur le site : <http://www.riuess.org/>

Ateliers doctoraux

Les doctorants peuvent bien sur soumettre dans la procédure indiquée ci-dessus. Par ailleurs, le RIUESS comprend un réseau de doctorants. Ce réseau organise chaque année, le mercredi matin, en ouverture des rencontres, des moments d'échanges réservés aux doctorants, des conférences thématiques et des ateliers de travail avec les enseignants-chercheurs du réseau.

Les doctorants ou futurs doctorants souhaitant participer aux doctorales sont invités à remplir et renvoyer la fiche de renseignements (format maximum 4 pages en times new roman 12) qui suit à doctorantsriuess@gmail.com avant le 4 janvier.

LES DOCTORIALES DU

RIUESS

A retourner impérativement avant le 4 janvier 2015 à doctorantsriuess@gmail.com

NOM :
Prénom :
Laboratoire : (format maximum
Discipline
Directeur de thèse :
Année de thèse :

TITRE DE LA THESE :

Mots Clés :

Idée dominante :

Méthodologie utilisée :

Terrain(s) d'étude :

Problématiques rencontrées durant la thèse :

Le Réseau Interuniversitaire de l'ESS (RIUESS) a été créé en 2000 et regroupe les Centres de recherches et/ou les Masters de 24 Universités membres :

Aix-Marseille II, Angers, Avignon, CEU Barcelone, Bordeaux III, Brest, Clermont-Ferrand, CNAM Paris, ESSCA Angers, IEP Grenoble, Haute-Alsace Mulhouse - Le Mans, Lille I, Lyon II, Luxembourg, Marne-la-Vallée, Montpellier III, Nancy, Nantes, Poitiers, Reims, Rennes 1, Rennes II, Saint-Etienne, Toulouse II, Valenciennes, ainsi que le Réseau grand ouest de Recherche en Économie Sociale et Solidaire.

D'autres Universités, non membres, participent également régulièrement aux rencontres. Chaque année, le RIUESS organise un colloque pluridisciplinaire (économie, sociologie, droit, histoire, psychologie, communication, gestion, géographie, science politique...) consacré à l'ESS, qui réunit 150 à 200 enseignants, chercheurs et doctorants, ainsi que des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Les Rencontres précédentes ont eu lieu en :

- 2001 à Valenciennes : L'économie sociale et solidaire
- 2002 à Lyon : Sens et portée de l'économie solidaire
- 2003 à Toulouse : L'innovation en économie solidaire
- 2004 à Paris : Économie solidaire et démocratie
- 2005 à Marseille : Économie sociale et solidaire et territoires
- 2006 à Grenoble : Économie sociale et solidaire en Europe : quel avenir ?
- 2007 à Rennes : L'économie sociale et solidaire face à ses responsabilités
- 2008 à Barcelone : Economie sociale et solidaire, développement, mobilité et relocalisations
- 2009 à Roanne : Entreprendre en économie sociale et solidaire, une question politique ?
- 2010 à Luxembourg : Elaborer un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire pour un autre modèle de société
- 2011 à Poitiers : L'Économie sociale et solidaire et le Travail
- 2012 à Nancy : L'Économie sociale et solidaire face aux défis de l'innovation sociale et du changement de société
- 2013 à Angers : Penser et faire l'ESS aujourd'hui. Valeurs, Statuts, Projets ?
- 2014 à Lille : l'Économie sociale et solidaire en coopérations

Site : www.riuess.org